

Groupe de travail National

Sûreté du 10 octobre

Les agents attendaient beaucoup plus !

La SNCF manque d'initiatives et d'ambitions fortes, elle déçoit l'ensemble des contrôleurs, qui par solidarité envers leur collègue gravement blessé, ont fait valoir leur droit de retrait le jeudi 6 octobre.

Aujourd'hui, l'entreprise ne peut plus faire la sourde oreille ! Dans toutes les instances, quelles qu'elles soient, les représentants CFDT alertent sur la dégradation de la Sûreté.

Nous exigeons qu'elle mette dès à présent tout en œuvre pour remédier à cette situation.

Par « remédier », il est bien entendu que nous ne nous contenterons pas de l'effet d'annonce de la Directrice du Service Clientèle, prônant la mise en place de « l'accueil embarquement » comme « La solution miracle ». La balle est dans son camp !

Pour la CFDT, "l'accueil embarquement" peut-être effectivement une mesure commerciale complémentaire.

Mais ne peut être en aucun cas, une organisation du travail remettant en cause les 21 situations professionnelles dévolues aux ASCT au travers de leurs fonctions et en l'occurrence du contrôle effectué à bord des trains.

La CFDT tient à rappeler que les accueils existaient auparavant et qu'ils ont été sacrifiés sur l'autel de la rentabilité !

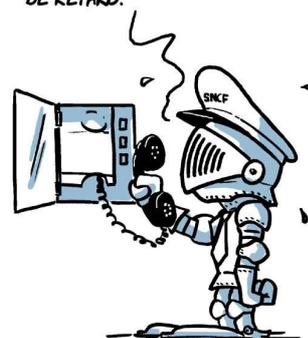
A noter que l'activité SNCF Voyages, pour faire passer la pilule du projet « vision 2015 », se sert de l'accueil embarquement « pour éponger » le soi-disant excédent de vendeurs et rebaptise au passage les actuels chefs de bord en « chef d'équipage ».

Nous rappelons à l'entreprise que les ASCT, rattachés aux activités TER et IDF, ne doivent pas être victimes des éventuels « refoulés » des trains du périmètre SNCF Voyages.

L'ASCT ne peut être à lui seul le premier et le dernier maillon de la chaîne commerciale !

LES CONTRÔLEURS EN PREMIÈRE LIGNE EN CAS DE PROBLÈME !

MESDAMES, MESSIEURS,
NOTRE TRAIN AURA 30 MINUTES
DE RETARD!



Communication
aux ASCT

CFDT
Fgste
Cheminots

Groupe de travail
Sûreté (DDT/Syndicats)

18 octobre 2011



consultez les tracts sur le site: www.cfdtcheminotspaca.com

Page 1/2

Groupe de travail sûreté

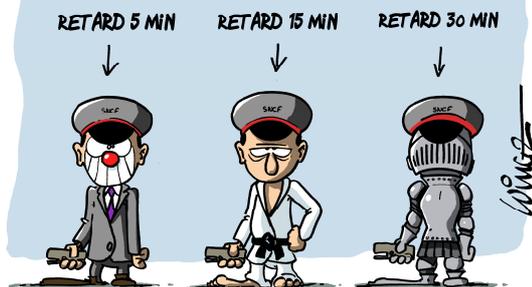
Une Direction bien molle...

Communication
aux ASCT

Cfdt
Fctc
Cheminots

Groupe de travail
Sûreté (DDT/Syndicats)

LES CONTRÔLEURS EN PREMIÈRE LIGNE EN CAS DE PROBLÈME !



Avant d'évoquer le renforcement et l'évolution des formations Sûreté ASCT la CFDT exige :

- Une modification de la gestion prévisionnelle des emplois en ECT.
- Une consolidation de la production. Ceci afin de garantir 100% des journées "accompagnement agents" (a, b, c, renfort, EA), telles qu'elles sont prévues dans les grilles de roulement.
- Que le corpus formation ASCT soit réalisé à 100% dans chaque ECT.
- Qu'une véritable étude soit effectuée sur la nécessité de ré-humaniser ou d'amplifier la ré-humanisation d'un certain nombre de gares en fonction entre autre des problèmes liés à la sûreté.

La CFDT approuve l'organisation d'une table ronde **inter-métiers** sur la sûreté.

Le contexte « Sûreté » actuel obligerait-il l'Entreprise à nous montrer qu'elle sait encore agir en entreprise intégrée et traiter les dossiers transverses ?

L'amélioration des outils d'alerte est indispensable ! L'extension au territoire national du numéro d'appel 31-17 (actuellement à disposition des clients et des agents en Ile de France) va dans le bon sens. Espérons que la couverture téléphonique soit améliorée sans délai.

Même demande concernant la compatibilité « urgence ASCT/Smartphone ». La simplification du signalement des incivilités doit être efficace et rapide. Un allègement des procédures permettant d'alimenter la base CEZAR doit être imaginé via les applications Smartphone.

La CFDT demande une réelle réflexion sur la politique d'amplitude d'ouverture des gares. Ne proposer aux voyageurs qu'internet ou des automates comme interlocuteurs génèrent de fait une augmentation des situations conflictuelles à bord des trains.

Les contrôleurs, les agents d'escale et les vendeurs se sentent, physiquement et psychologiquement, isolés. Ce sentiment doit être intégré dans l'analyse des risques et pris en compte par la médecine du travail.

